



FR0107389

GLGL  
ECF0438 3 F 0647 DEU /AFP-HM30  
env-int

Un accord "historique" pour sauver le protocole de Kyoto  
Par Odile MEUVRET

BONN, 23 juil (AFP) - La communauté internationale a conclu lundi à Bonn un accord qualifié d'"historique" en vue de sauver le protocole de Kyoto après la décision du président George W. Bush de déclarer "lettre morte" cet accord de lutte contre le réchauffement planétaire.

Après trois ans et demi de négociations et un ultime marathon de 25 heures, 180 pays ont finalisé les modalités concrètes du protocole (1997) que les pays industriels exigeaient de connaître pour ratifier et réduire leurs émissions polluant l'atmosphère.

La commissaire européenne à l'Environnement, Margot Wallstroem, a aussitôt annoncé que l'Union européenne allait entamer son processus de ratification.

Le ministre néerlandais de l'Environnement qui a présidé les discussions, Jan Pronk, s'est félicité que des "négociations mondiales aient permis de résoudre un problème global", dans un coup de griffe à "l'unilatéralisme" américain.

Pour le directeur climat de Greenpeace, Bill Hare, la survie de Kyoto, liée à une ratification japonaise depuis la sortie des Etats-Unis, n'est pas encore assurée. En effet, a-t-il fait valoir, si la ministre japonaise de l'Environnement, Yoriko Kawaguchi, n'a finalement pas mis son veto à Bonn comme on le craignait, elle a maintenu lundi l'ambiguïté sur sa volonté de ratifier Kyoto sans les Etats-Unis.

La sous-secrétaire d'Etat américaine aux Affaires globales, Paula Dobriansky, a rappelé lundi que son pays ne ratifierait pas Kyoto et veillerait à protéger ses intérêts nationaux dans la mise en oeuvre du protocole. Les Etats-Unis "prennent très au sérieux" la lutte contre le changement climatique, a-t-elle dit sous les huées de quelques collègues.

"Le fait de ne pas bloquer le consensus sur ces règles pro-Kyoto ne change rien à nos vues selon lesquelles le protocole de Kyoto ne constitue pas une politique solide", a-t-elle encore observé.

Kyoto impose 5,2% de réductions d'émissions de six gaz à effet de serre, dont le CO<sub>2</sub>, à 39 pays développés en 2008-2012 par rapport à 1990. Les pays du Sud ont seulement des obligations d'inventaires.

Sa mise en oeuvre bloquait sur trois questions: comment aider les pays du Sud à affronter le changement climatique et à se préparer à réduire leurs émissions sans compromettre leur développement; comment faciliter la tâche des pays du Nord dont les émissions ont augmenté jusqu'à 13% dans la dernière décennie au lieu de diminuer; comment contrôler le respect des obligations.

Le compromis négocié à Bonn depuis le 16 juillet et finalisé en trois jours par les ministres de l'Environnement repose sur un donnant-donnant des trois principaux camps des négociations: UE, Umbrella (Canada, Australie, Japon, Russie et autres pays alliés traditionnellement des Etats-Unis dans les pourparlers climatiques), G-77 (pays en développement).

L'UE a lâché du lest à l'Umbrella sur les puits de carbone qui avaient provoqué l'échec de la dernière conférence ministérielle, à La Haye en novembre. Elle s'est résignée à une très large comptabilisation de ces phénomènes d'absorption du CO<sub>2</sub> par les forêts et les sols agricoles. Pour arracher in extremis le feu vert du Japon, elle a dû en outre céder du terrain sur le caractère légalement contraignant du contrôle des engagements.

"Je préfère un accord imparfait à un accord parfait qui n'aurait jamais été mis en vigueur", a commenté le secrétaire d'Etat belge à l'Energie et au

## **DISCLAIMER**

**Portions of this document may be illegible in electronic image products. Images are produced from the best available original document.**



Développement durable, Olivier Deleuze, au nom de la présidence de l'UE.  
Faute de consensus sur l'aide au Sud, l'UE, le Canada et quatre petits  
pays de l'Umbrella ont dû promettre, dans une déclaration commune, de mettre  
410 millions de dollars sur la table par an "d'ici 2005" pour assister le  
tiers monde à affronter le réchauffement et les catastrophes.

mo/pc/blb

AFP 231803 JUL 01



GLGL

ECF0496 3 F 0800 DEU /AFP-HU68

env-int-eee-agr

Climat: les principaux points de l'accord de Bonn sur le climat

· Par Marie-Pierre FERREY

BONN, 23 juil (AFP) - Voici les principaux points sur lesquels un accord est intervenu lundi matin entre 180 pays à Bonn sur les modalités d'application du protocole de Kyoto pour combattre le réchauffement climatique.

Le protocole signé en 1997 à Kyoto, qui n'a encore été ratifié par aucun grand pays, prévoit que les pays industrialisés réduisent de 5,2% globalement leurs émissions à l'horizon 2008-2010 sur la base de celles de 1990.

#### "PUITS" DE CARBONE

Les "puits" désignent les forêts et terres agricoles susceptibles d'absorber le CO2 présent dans l'atmosphère, à travers la photosynthèse. Le Japon, le Canada, l'Australie et la Russie ont réclamé et obtenu à Bonn de comptabiliser largement leurs "puits" en déduction de leurs efforts de réduction d'émission. Ce sujet, pomme de discorde traditionnelle entre les Etats-Unis et leurs alliés et l'Union européenne, avait fait capoter un accord lors de la précédente conférence de La Haye.

A Bonn, l'UE a accepté qu'aucune limite ne soit mise aux puits au titre des activités agricoles, et a concédé un large recours aux forêts assorti d'un plafond.

Selon l'Union européenne, le total des puits qui pourront être utilisés avoisine 96 millions de tonnes par an, soit 70% des engagements de réduction d'émissions des pays industrialisés sur la période 2008-2010 telles que prévues par le protocole (hors Etats-Unis qui ont rejeté Kyoto en mars).

#### MECANISMES DE KYOTO

Ces instruments doivent mettre de "l'huile" dans les rouages du protocole de Kyoto, pour permettre aux pays pollueurs de réduire leurs émissions à moindre prix. Un pays peut ainsi:

- réduire ses émissions de gaz à effet de serre en achetant des permis d'émission à un autre pays, plus vertueux, qui a de la marge sur son quota d'émission.

- équiper en technologies moins émettrices un pays en transition (mécanisme de l'application conjointe) ou en développement (mécanisme du développement propre, MDP ou CDM en anglais).

L'accord entérine la demande européenne de conduire la moitié au moins des réductions d'émissions par des efforts à domicile. Il mentionne simplement un effort "significatif" à conduire chez soi.

Les pays industrialisés sont appelés à "s'abstenir" d'utiliser l'énergie nucléaire pour des projets dans les pays en développement (MPD, ou CDM en anglais). Il s'agit là d'une des rares victoires des écologistes.

Une taxe de 2% prélevée sur les MDP ira à un nouveau fonds du protocole de Kyoto, destiné à aider les pays en développement à lutter contre l'impact du changement climatique.

#### AIDE AUX PAYS EN DEVELOPPEMENT

Trois nouveaux fonds sont mis en place pour aider les pays en développement à s'adapter aux conséquences graves du réchauffement climatique pour leurs économies fragiles: inondations, sécheresses, maladies...

Le texte adopté lundi ne dit pas qui va abonder ces fonds et pour quels montants. Le retrait des Etats-Unis du protocole a suscité beaucoup



d'inquiétude dans le groupe des pays en développement (G77). En réponse à ces craintes, l'Union européenne, le Canada, la Nouvelle-Zélande, la Suisse et l'Islande se sont engagés dans une déclaration à verser 410 millions de dollars (450 millions d'Euros) par an d'ici 2005 en aide sur le climat aux pays en développement, et à augmenter ces financements à compter de 2008.

**RESPECT DES ENGAGEMENTS (compliance en anglais):**

L'Union européenne a fait des concessions importantes sur ce dernier point afin de débloquer un accord du Japon, du Canada et de l'Australie.

L'accord ne prévoit plus de caractère "contraignant légalement" (legally binding) pour le régime de contrôle et de pénalités, comme le premier projet le prévoyait. Il s'agissait de donner de la force au système qui devra à terme encadrer des marchés de permis d'émission de plusieurs milliards de dollars. Le Japon était particulièrement opposé à un système qui portait selon lui atteinte à sa souveraineté.

L'accord adopté lundi prévoit le type des pénalités, mais propose aux pays de décider plus tard, après la ratification, du caractère contraignant des mesures.

Les pénalités prévoient notamment qu'un pays qui n'a pas respecté son engagement devra, pour chaque tonne produite en excès de son quota dans la première phase (2008-2012), déduire du quota alloué dans la période suivante une tonne, plus une pénalité de 30%.

Le "paquet" de points clés de cet accord accepté lundi par les ministres doit être finalisé pendant la semaine par les hauts fonctionnaires. Il doit ouvrir la voie à la ratification, qui fera enfin de Kyoto un véritable outil pour réduire les émissions polluantes, après quatre ans d'interminables négociations.

mpf/blb

AFP 231908

JUL 01

Rubrique :	Pge : 10	
Industrie	1/1	

## Protocole de Kyoto : mode d'emploi

**La voie est dégagée pour une ratification d'ici au prochain sommet de la Terre, en septembre 2002.**

**A** Kyoto, 34 pays industrialisés (y compris les Etats-Unis) qui totalisent plus de 80 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre se sont engagés sur des objectifs chiffrés de réduction de leurs émissions, la somme de leurs efforts aboutissant à une réduction de 5,2 % de leurs émissions en 2012 par rapport au niveau de 1990. Le protocole de Kyoto fixe donc des objectifs clairs. Mais cette sorte de « projet de loi mondial », admis par 180 Etats, réclamait des « décrets d'application », objet d'âpres discussions depuis quatre ans.

Parmi les 28 articles du protocole, certains ont peu à peu fait l'objet d'un consensus. C'est par exemple le cas de l'article 2, qui décrit les différentes actions et technologies à prendre pour lutter contre les gaz à effet de serre, et réclame que chaque pays détaille avec transparence l'ensemble

de son plan d'action contre le réchauffement climatique. Une grande partie des règles de comptabilisation des émissions de CO<sub>2</sub> a fait l'objet d'un consensus, à l'exception toutefois du calcul des émissions prévues dans le protocole opérées par les puits de carbone, résultant « du changement d'affectation des terres et de la foresterie ».

### Un marché de permis d'émission

L'article 6 autorise des pays industrialisés à se vendre entre eux « des unités de réduction des émissions », ce qui ouvre la voie à un marché international de permis d'émission entre pays engagés dans la lutte contre l'effet de serre, tandis que l'article 12 autorise les pays développés à obtenir auprès des pays en développement des « réductions d'émissions certifiées » lorsqu'ils les aident dans des projets concrets de dépollution. L'article précise que « des entités aussi bien publiques que privées » peuvent participer à ce marché. C'est

cet article qui intéresse les Etats et les entreprises du monde entier. Seul frein : l'article 17 souligne que tous les échanges de ce type viennent « en complément des mesures prises au niveau national ».

L'article 10 souligne que tous les pays, y compris ceux qui n'ont pas souscrit d'engagements d'ici à 2012, doivent établir des programmes nationaux de lutte contre l'effet de serre, tandis que l'article 11 exige des pays développés une aide financière « nouvelle et additionnelle » pour transférer aux pays en développement des technologies « propres ». Selon l'article 25, le protocole entre en vigueur s'il est ratifié par 55 pays au minimum, représentant au moins 55 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

A. B.

Rubrique :	Pge : 10	
Industrie	1/1	

## En France, la protection de l'environnement a coûté 156 milliards de francs en 1999

**Les dépenses concernent principalement la gestion des eaux usées et des déchets, devant la protection de l'air, la biodiversité et les paysages.**

Selon les données provisoires de la Commission des comptes de l'économie de l'environnement, présentées hier par l'Institut français de l'environnement (Ifen), les dépenses de protection de l'environnement ont augmenté de 3,4 % en 1999, pour s'établir à 156 milliards de francs (23,8 milliards d'euros), un rythme légèrement supérieur à celui de l'année précédente (+ 3,2 %). Ce montant représente l'agrégation du coût estimé pour les différents domaines du secteur : gestion des eaux usées et des déchets, protection de l'air, lutte contre le bruit, préservation des paysages. En 1999, la différence de croissance entre les dépenses de protection de l'environnement et le produit intérieur brut (PIB) a été légèrement positive (+ 0,1 %), alors qu'elle avait été négative de 0,8 % en 1998. La part de ce montant dans le PIB est restée

stable en 1999, à 1,77 %.

### Recul de l'incinération

Les administrations publiques représentent les deux tiers du total de cette dépense, dont l'essentiel du financement est supporté par les entreprises (40 %) et par les ménages (31 %). Premier poste, la dépense de gestion des eaux usées a augmenté de 4,5 % en 1999, à 66,6 milliards de francs. L'amélioration de la situation financière des communes et les élections ont favorisé les investissements des collectivités locales. Deuxième poste, avec 50,4 milliards de francs, la dépense de gestion des déchets progresse modérément (+ 3,1 %), la croissance des investissements pour la collecte sélective étant contrebalancée par la diminution de la pratique de l'incinération. L'enveloppe consacrée à la protection de l'air stagne à 10,4 milliards de francs (+ 0,3 %) du fait de l'achèvement en équipements de certaines installations, après l'instauration de la loi sur l'air en 1996. La baisse sensible des dépenses dans le domaine de la biodiversité et des paysages, (- 7,1 % en 1999, à 4,5 milliards de francs) traduit la réduction des

travaux d'enfouissement des lignes électriques.

La dépense totale, c'est-à-dire la dépense nationale liée à l'environnement au sens large (hors efforts spécifiques de protection), a augmenté de 2,7 % en 1999, à 255 milliards de francs. Après une période de stagnation entre 1994 et 1997, les investissements des collectivités locales ont crû de 6 % en 1999, contre 3,8 % en 1998. Ils se concentrent principalement dans

les déchets et le traitement des eaux usées. La même année, selon l'enquête Antipol du ministère de l'Industrie, les investissements des entreprises dans la protection de l'environnement ont baissé de 6,5 %, à 9,97 milliards de francs, contre une croissance de 3,1 % en 1998. Avec un chiffre d'affaires de 167 milliards de francs, les écoactivités progressent de 3,2 %. Selon les premières estimations, l'emploi environnemental, soutenu par la création de 8.000 emplois-jeunes, est en hausse de 0,6 %, représentant 309.000 postes en 1999.

C. BO.

	1998 (en milliards de francs)	En % des agrégats nationaux	Evolution 1998-1999
Dépense de protection, de l'environnement	156	1,8 % du PIB	+ 3,4 %
Investissement de protection de l'environnement	40	3,2 % de la FBCF*	+ 3,2 %
Chiffre d'affaires des éco-industries**	167	Indéterminé	+ 3,2 %
Emplois directs « environnement » (en milliers)	309	1,32 % de la population occupée	+ 1,4 %

(\* Formation brute de capital fixe)

(\*\*) Production des biens et services spécifiques de l'environnement par des entreprises spécialisées.

Source : ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Ifen, Insee.

Rubrique :	Pge : 1,10	
A la Une	1/2	

# Climat : union sacrée sans les Etats-Unis

- *Le protocole de Kyoto est sauvé*
- *L'accord multilatéral signé à Bonn efface en partie l'échec de Gênes*

Après une négociation marathon, les délégués de 180 pays, dont les alliés traditionnels des Etats-Unis, sont parvenus à Bonn à un accord sur les règles du jeu de la lutte contre l'effet de serre. En dépit de l'opposition américaine, le protocole de Kyoto est sauvé. Les Etats se sont engagés à le ratifier avant la fin 2002. Tandis qu'à Gênes la réunion du G8 s'achève sur un maigre bilan, l'Union européenne a réussi à isoler la position de George

Bush au prix de concessions importantes. « C'est un signal à tous les citoyens que la communauté internationale est capable de gérer ensemble un problème mondial », s'est félicitée Margot Wallstroem, commissaire européen à l'Environnement. Les défenseurs de l'environnement regrettent un affaiblissement du texte mais se félicitent de cette démonstration d'indépendance du monde vis-à-vis de Washington. *Lire pages 2 et 10*



George W. Bush

Rubrique :	Pge : 1,10
A la Une	2/2

## ENVIRONNEMENT

Le texte mettant en place les mécanismes de fonctionnement internationaux du protocole de Kyoto a été adopté par tous les pays à l'exception des Etats-Unis. Les concessions européennes ont permis de rallier les alliés traditionnels de Washington.

# Effet de serre : 180 Etats confirment leurs engagements de Kyoto face aux Etats-Unis

George W. Bush n'aura pas réussi à attirer dans son sillage ses alliés traditionnels. Après vingt-cinq heures de négociations, les 180 délégués présents à Bonn ont adopté hier par consensus, et sous les applaudissements assourdissants de la salle, le document final rédigé par le président de la conférence, le ministre néerlandais de l'Environnement Jan Pronk. Il met en place les mécanismes d'application du protocole de Kyoto qui vont permettre sa ratification d'ici à l'année prochaine.

« Je préfère un accord imparfait mais vivant à un accord parfait qui n'existe pas », a affirmé au nom de l'Union européenne le secrétaire d'Etat à l'Energie belge, Olivier Deleuze. « Nous avons réussi à sauver le protocole de Kyoto, à présent nous pouvons débiter le processus de ratification », s'est félicitée Margot Wallstroem, commissaire européenne à l'Environnement. L'Union européenne, qui n'a cessé depuis l'élection de George W. Bush d'affirmer son soutien au protocole de Kyoto, a emporté une victoire diplomatique en isolant le président américain. « A l'heure où la mondialisation soulève tant de critiques, il est important de montrer que l'on peut apporter une réponse globale et responsable à des phénomènes planétaires », a de son côté mis en exergue Jan Pronk.

### Concessions européennes

Pour obtenir l'accord du Japon, de la Russie, du Canada, de l'Australie et de la Norvège, l'Europe a été contrainte de faire des concessions. Alors que l'absorption du carbone par la gestion forestière avait été le principal point d'achoppement de la conférence de La Haye, en novembre dernier, l'Europe a finalement admis que les activités forestières et agricoles soient prises en compte dans le calcul des émissions, en dépit des incertitudes scientifiques. Le document final revoit donc à la baisse les objectifs de réduction d'émissions de chaque pays pour prendre en compte l'état de leur forêt.

Le Canada « récupère » ainsi 12 millions de tonnes de carbone par an, le Japon 13 millions et la Russie 17,6 millions. Même si les Etats-Unis n'ont pas participé à cette partie du débat, Jan Pronk estime qu'il faudrait leur attribuer 28 millions de tonnes de carbone. Tout en saluant un « tremblement de terre géopolitique », les responsables du WWF regrettent cet affaiblissement du protocole. Selon l'ONG, les concessions amputent des deux tiers les réductions d'émissions de gaz à effet de serre de ces pays.

Le deuxième point d'achoppement, qui concernait la mise en place des pénalités en cas de non-respect de ses engagements par un pays, a été renvoyé à plus tard. L'accord prévoit la

mise en place de sanctions si un pays faillit à ses engagements, mais stipule que les pénalités seront fixées après la ratification du protocole et devront être approuvées par les trois quarts des pays. Les Japonais se sont battus contre un système de contrôle trop contraignant, allant même jusqu'à refuser toute utilisation du mot « légal » dans l'article sur les sanctions.

### Aider les pays pauvres

Huée par un grand nombre de délégués, Paula Dobriansky, responsable de la délégation américaine, a répété que ce texte ne constitue « pas une politique solide ». Les Etats-Unis avaient mis en exergue l'insuffisance des efforts demandés aux pays en voie de développement. En réponse, l'Union européenne et cinq autres pays (Canada, Suisse, Islande, Norvège, Nouvelle-Zélande) se sont engagés à fournir un montant total de 410 millions de dollars (470 millions d'euros) par an d'ici à 2005 aux pays en voie de développement pour les aider à combattre le changement climatique et ses effets. L'annonce en a été faite par le Belge Olivier Deleuze, dont le pays exerce la présidence de l'Union européenne et qui a lu une déclaration des 20 pays signataires. L'objectif de ces fonds est d'aider les pays en voie de développement à résister aux changements climatiques à venir.

J. CH.

Rubrique :	Pge : 8
Monde	1/1



## Un accord a enfin été trouvé sur le protocole de Kyoto

**ENVIRONNEMENT** La plupart des pays ont trouvé un compromis sur l'application du texte sur le changement climatique

« **J**e préfère un accord imparfait, mais vivant, à un accord parfait qui n'existe pas. » Olivier Deleuze, le ministre belge qui, depuis jeudi, menait les négociations au nom de l'Union européenne à Bonn, ne triomphait pas, hier, à l'annonce d'un compromis sur l'application du protocole de Kyoto.

À l'issue de vingt-cinq heures de négociations marathon, les pays alliés des États-Unis dans les négociations — Japon, Canada, Australie — ont trouvé un terrain d'entente avec les Européens et le groupe des pays en développement, au prix d'importantes concessions européennes. Certaines, comme le recours accru aux « puits de carbone » ou le flou entourant le régime de sanctions, mettent en cause le caractère tangible des réductions d'émissions.

Après quatre ans de négociations, et quatre mois après l'annonce de la non-ratification du protocole de Kyoto par les États-Unis,

un échec de ce nouveau cycle de négociation aurait mis en cause l'existence même du protocole de Kyoto. Ce texte signé par 178 pays, qui vise à atténuer le changement climatique en réduisant de 5,2 % les émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2012, va finalement entrer en application après avoir été ratifié, sans doute à partir de

2002. Cependant, selon une estimation de WWF, les échappatoires recélées par le compromis de Bonn (lire *La Croix* du 23 juillet) réduiraient à 1,8 % le taux de réduction vérifiable.

Le dernier litige — et la dernière concession européenne — a concerné l'« observance », c'est-à-dire le respect par les pays des engagements chiffrés de réduction des gaz à effet de serre. L'accord conclu hier prévoit des mécanismes si un pays faillit à ces engagements, mais laisse aux conférences qui se tiendront après la ratification le soin de définir les pénalités éventuelles.

Tout cela n'empêche pas les orga-

nisations de défense de l'environnement d'assumer cet accord d'une portée historique, à la mesure du péril auquel s'attaque le protocole de Kyoto. « De grosses concessions ont été faites, mais il était essentiel d'obtenir une architecture de base, explique Michel Raquet, spécialiste du climat à Greenpeace. C'est maintenant que le travail commence, d'abord en s'assurant que la ratification intervient bien dans chaque pays. » La liste des pays adhérant à l'accord de Bonn s'avère d'ailleurs plus longue que prévu, puisqu'elle comprend, outre le Japon et la Russie, le Canada et l'Australie, objets de « cadeaux géants » et qui « n'avaient plus aucune raison de se plaindre encore », selon Michel Raquet. Manque toujours le grand absent, les États-Unis. Ils sont « les bienvenus », a lancé hier Olivier Deleuze au nom de l'Union européenne.

Laurent d'ERSU

### *Les États-Unis persistent et signent*

Le chef de la délégation américaine à Bonn, le sous-secrétaire d'État Paula Dobriansky, a rappelé hier qu'aux yeux des États-Unis, le protocole de Kyoto « ne constituait pas une politique solide » pour affronter le changement climatique. Intervenant durant la séance plénière finale, elle a affirmé, sous les quolibets d'une partie des 700 ministres et délégués présents, que son pays « prenait très au sérieux » la lutte contre le changement climatique, une formulation employée de manière systématique par l'administration américaine depuis son rejet du protocole de Kyoto en mars dernier. Dimanche, le porte parole de George W. Bush avait démenti que le président ait indiqué au G8 vouloir présenter un projet alternatif au protocole de Kyoto, comme l'avaient rapporté d'autres chefs d'États.

# la Croix

Rubrique :	Pge : 5
France	1/1



## L'environnement se porte un peu mieux

**DÉPENSES** C'est en matière de gestion des déchets et des eaux usées que la protection de l'environnement progresse le plus

**D**epuis des années, c'est le même débat. Il y a ceux qui accusent l'environnement de coûter cher à la société et ceux qui, inversement, estiment qu'il participe à la croissance en créant de nouvelles activités économiques. Pour sortir de cette impasse, le ministère de l'environnement a créé, en 1998, la commission des comptes et de l'économie de l'environnement. « Le ministère veut jouer dans la cour des grands, disposer d'une administration, fournir des informations fiables, éclairer les débats », justifie Nicole Questiaux, vice-présidente de la commission, qui présentait hier son rapport (1).

L'exercice bute sur de nombreux écueils. « Mesure-t-on la prévention, la protection ou la réparation ? » s'interroge Laure Tourjansky, du ministère de l'environnement. La baisse des dépenses traduit-elle une désaffection pour l'environnement ou justement une meilleure prise en compte du problème en amont ? Malgré ces soucis non négligeables d'interprétation, la jeune Cour des

comptes de l'environnement a tenté de dresser un bilan, avec un rapport 1999 publié avec près de six mois de retard...

Il en ressort que les dépenses consacrées à la protection de l'environnement sont légèrement à la hausse par rapport à l'année précédente : 23,78 milliards d'euros (156 milliards de francs) contre 22,87 milliards d'euros (150 milliards de francs) en 1998.

### Moins d'efforts pour enfouir les lignes électriques

Cette progression touche quasiment tous les domaines, à l'exception notable de la biodiversité et des paysages, tous deux en net recul de 7,1 %. Cette activité est pourtant déjà économiquement mineure, puisqu'elle totalise moins de 3 % des dépenses globales. « Ce recul est sans doute lié à la réduction sensible des efforts consacrés à l'enfouissement des lignes électriques par EDF pour la protection des paysages », estime Bernard Poupat, responsable de l'unité des comptes économiques à l'Ifen, l'institut français de l'environnement (le service statistique du ministère).

Les trois quarts des dépenses sont affectées à la gestion des déchets et des eaux usées, secteurs qui continuent d'ailleurs à mobiliser les plus forts investissements. La perspective de l'échéance des dix ans inscrite dans la loi sur les déchets de 1992 — qui interdit la mise en décharge directe sans valorisation — a notamment dopé les investissements en matière de collecte des déchets ménagers de la part des administrations publiques. Ce sont d'ailleurs ces dernières qui sont responsables de l'essentiel des dépenses. Les entreprises, elles, marquent un repli net de leurs investissements de 6 %, sans qu'il soit vraiment possible d'en tirer des conclusions.

Marie VERDIER

(1) « Données économiques de l'environnement, édition 2000-2001 », 357 p., 35 €, 229,58 F, diffusion Ifen, tél. 02.38.79.78.78.

## Les emplois de l'environnement

■ L'environnement mobilise quelque 309 000 emplois directs, en majorité dans les domaines de la gestion des eaux usées et des déchets. Les réductions d'effectifs liées à la hausse de la productivité ont été largement compensées par la création de 8 000 emplois-jeunes en 1999 qui concernent principalement les métiers de conseiller, d'animateur environnement, d'agent d'entretien des espaces naturels ou de traitement des pollutions.

Rubrique :

A la Une

Pge : 1,2-4

1/4



# Effet de serre

# Un accord réchauffé

A Bonn, 180 pays se sont accordés sur la réduction des gaz responsables du réchauffement climatique. Le texte signé à Kyoto en 1997 peut entrer en vigueur. Page 2

JULIEN SHAW - APTA - COSMOS

© 1997 dans le Monde  
Paris 1997

**PRESSE+**

www.presseplus.com

Toute reproduction est interdite, sauf autorisation expresse auprès d'un gestionnaire des droits.

Rubrique :	Pge : 1,2-4
A la Une	2/4

# Le texte signé en 1997 peut enfin entrer en vigueur

# Bonn donne de l'air

# au protocole de Kyoto

*Au terme d'un marathon, 180 pays prolongent le processus de réduction des gaz à effet de serre.*

**Bonn envoyée spéciale**

Il est presque 10 heures, hier, dans la petite salle où les principaux ministres se sont enfermés depuis 4 heures du matin pour tenter de boucler à l'arraché un compromis sur la mise en œuvre du protocole de Kyoto. Après deux nuits blanches et quatre jours de conférence dans ce grand hôtel de Bonn, trois ans et demi de pourparlers depuis l'adoption du protocole, en 1997, et une précédente conférence sans résultat à La Haye en novembre, le président Jan Pronk, ministre hollandais de l'Environnement, engage un dernier tour de table. «*Dites-moi juste oui ou non*», supplie-t-il. Successivement, les représentants du groupe des 77 (rassemblant les pays en voie de développement), le Japon, l'Union européenne, l'Europe de l'Est, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande), expliquent que ce dernier texte de compromis est loin de satisfaire leurs attentes... puis ils disent oui.

**Majorité nécessaire.** Volontairement, le président a gardé la Russie pour la fin. Le ministre russe contemple le

fouillis de ratures qui macule les textes et fait durer le suspense: il n'a pas bien compris, il aurait besoin d'un texte propre. Un texte est préparé. Le ministre, impassible, se le fait traduire par son interprète, réfléchit, puis lâche: «*oui*». Spontanément, les ministres qui s'affrontaient depuis quatre jours applaudissent: le protocole de Kyoto est sauvé. Malgré le faux bond de George W. Bush, ayant annoncé que les Etats-Unis ne le ratifieraient pas, le protocole compte désormais derrière lui la majorité nécessaire de plus de 55 Etats, représentant plus de 55 % des émissions de gaz à effet de serre des pays industrialisés en 1990.

Avec l'accord conclu hier, les quelque 180 Etats présents à Bonn, sauf les Etats-Unis, se disent prêts à ratifier le protocole pour qu'il entre en vigueur en 2002. Les ministres sortent, pressés d'annoncer la bonne nouvelle: «*Le protocole est vivant*», lance un négociateur européen hagard, comme s'il annonçait une résurrection. Une militante du Réseau action climat accroche le ministre français pour savoir, précisément,

ce qui a été convenu. Yves Cochet explique la formule de compromis trouvée pour faire accepter aux pays de l'Umbrel-la (Japon, Etats-Unis, Canada, Australie, Russie...) l'appareil de contraintes dont ils ne voulaient pas, puis s'interrompt: «*Mais tu devrais sauter de joie! C'est une immense avancée que l'on a réussie, du jamais vu en droit environnemental!*» Puis se reprend: «*Faut pas que je fasse trop d'emphase. Après on va dire: "Cochet, il a pas assez dormi, il perd la tête"* (lire son interview page 4).»

**Ovation debout.** Une séance plénière convoquée à 11 heures accueille le président Pronk par une ovation debout. Pronk demande aussitôt l'approbation du compromis. «*Pas d'objection?*», marmonne-t-il, tapant sur son maillet avant que quiconque ait eu le temps d'esquisser un geste. L'accord de Bonn est adopté, l'assemblée se lève pour une nouvelle ovation. Le ministre belge qui a mené la négociation au nom de l'Union européenne, Olivier Deleuze, annonce que l'UE, le Canada, l'Islande, la Nouvelle-Zélande, la

Norvège et la Suisse sont prêts à rassembler 450 millions d'euros par an, à compter de 2005, pour aider les pays du Sud à faire face aux dérèglements du climat. La représentante des Etats-Unis, Paula Dobriansky, restée très discrète durant les discussions, souligne que son pays n'a rien fait pour «*empêcher les autres d'aller de l'avant*», bien qu'il continue de rejeter le protocole. Les Etats-Unis «*prennent très au sérieux la lutte contre le changement climatique*», assure-t-elle sous les huées de quelques délégués.

Avant d'en arriver à cet heureux dénouement, le protocole de Kyoto a pourtant vécu une nuit de tous les dangers. Après vingt-quatre heures de palabres sur sa proposition de compromis, le président Pronk avait promis de faire une nouvelle proposition dimanche à 20 h 30. La soirée s'écoule, sans nouvelles, les visages se creusent. «*On est à 50-50 de chances*», grimace Yves Cochet dans un couloir. L'Arabie Saoudite, qui s'inquiète pour ses exportations de pétrole, martèle qu'el-

Rubrique :	Pge : 1,2-4
A la Une	3/4

le ne peut accepter de compromis. La délégation russe est si « confuse » qu'« ils se disputent entre eux », rapporte un Européen. Les Japonais ne veulent ni contrôles ni sanctions en cas de non-respect des engagements. « Ils nous

*expliquent que c'est une question de culture pour eux*, rapporte un délégué européen. *Quand ils s'engagent sur un texte, c'est pour de bon. Sinon, c'est harakiri.* » A quelques jours des élections au Sénat, le Premier ministre conservateur est surtout sous la pression croisée de son opinion publique, favorable au protocole, qui porte le nom d'une ville japonaise, et du lobby de l'industrie, qui ne veut pas d'un carcan de contraintes, rectifiant, dans les couloirs, les journalistes japonais.

**Enfermés à clé.** A minuit et demi enfin, le président Pronk fait la proposition annoncée: « Je suis arrivé à la conclusion que si nous arrivons à résoudre le problème de l'observance des

engagements, nous pourrions arriver ensemble à une solution globale. » Les négociations vont donc maintenant se concentrer sur ce seul chapitre. « Si ça ne marche pas, menace le président, je présenterai mon texte initial en plénum pour adoption: dans ce cas, les pays tentés de bloquer (Japon, Canada, Russie) devraient porter en public la responsabilité de l'échec. Deux heures durant, Pronk reçoit encore les pays les uns après les autres pour leur présenter une proposition de texte très diluée sur le contrôle des engagements. Les Européens et le G77 n'en veulent pas, mais l'Umbrella se dit intéressé. Le poisson est ferré, Pronk engage la finale. Les représentants de chaque groupe sont invités à le rejoindre dans

une petite salle, pour s'y enfermer « jusqu'à ce qu'il y ait consensus ». « Tu as la clé? », plaisante un malin, pour détendre l'atmosphère.

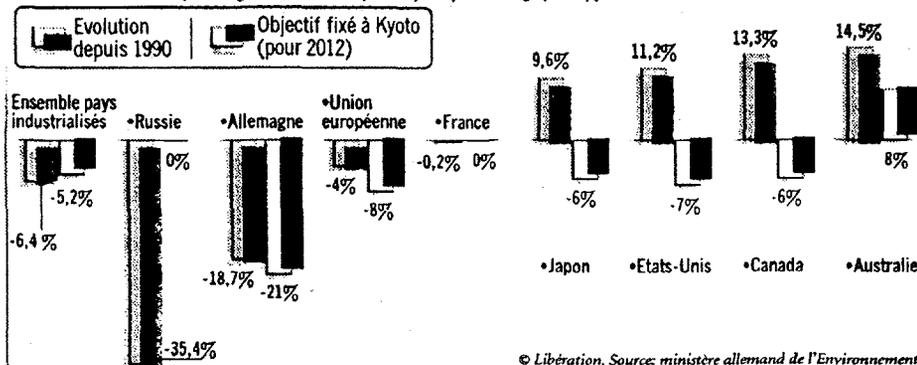
L'Union européenne fait une contre-proposition: retirer deux sièges aux pays pauvres au comité de contrôle des engagements, pour que pays industrialisés et pays en voie de développement y soient à parité et adoucir, voire supprimer, l'article 8, qui assure le caractère contraignant des sanctions. « Nous étions de connivence avec le G77, nous savions qu'ils allaient faire une autre proposition », explique Yves Cochet. Le G77 sort son texte, qui rétablit ses deux sièges et l'article 8, atténué. G77 et Umbrella engagent « un grand ping-pong d'amendements », troquant de-

mi-phrase contre demi-phrase. A 7h20, Pronk accorde une pause-pipi: « Non, il n'y a pas de blocage, mais c'est comme une roue qui tourne et tourne », souffle-t-il. Au énième tour de table, un équilibre semble enfin possible: l'article 8 renverra à la première conférence après la ratification du protocole, sans doute en 2003. Pronk saisit le moment et engage la dernière ronde: « Vous dites oui ou non. » Et il engrange les oui, un par un par un, dans un ordre méticuleux, jusqu'au oui russe ●

LORRAINE MILLOT

### Les émissions de gaz à effet de serre depuis 1990

Données 1998 et 1999 (Allemagne et Union européenne). En pourcentage par rapport à l'année 1990.



Rubrique :	Pge : 1,2-4
A la Une	4/4



Rejets d'une  
centrale  
thermique  
au charbon  
à Helmstedt

Rejets d'une  
centrale  
thermique  
au charbon  
à Helmstedt  
(Allemagne).

Rubrique :	Pge : 2
L'événement	1/1



# Les Quinze ont parlé d'une seule voix

## Les Etats-Unis, opposés à Kyoto, se retrouvent isolés.

**Bonn** envoyée spéciale

« Vous avez l'impression que le protocole de Kyoto est foutu? » A peine le compromis en poche, les premiers mots ou presque du négociateur européen Olivier Deleuze ont été une pique au président Bush, qui, ayant annoncé qu'il ne ratifierait pas le protocole de Kyoto, l'avait donné pour mort. Comme si, avant même de produire ses effets sur l'environnement, cet accord de Bonn marquait une revanche de la diplomatie européenne sur les Etats-Unis. « C'est un tremblement de terre géopolitique, a renchéri la militante du WWF Jennifer Morgan, moins enthousiasmée par les aspects environnementaux de l'accord. Les pays présents ont montré leur indépendance à l'égard de l'administration Bush. »

Résolus à sauver ce protocole de Kyoto envers et malgré les quolibets ou manœuvres dilatoires, les Européens ont montré à Bonn qu'ils étaient capables non seulement de mener à bien une négociation internationale en tant que groupe solidaire, mais aussi de gagner à leur cause des alliés traditionnels des Etats-Unis comme le Japon ou le Canada. « Nous avons commencé à montrer aux Etats-Unis que nous pouvons

arriver à un accord sans eux et malgré toutes

les pressions, se félicitait hier aussi la commissaire européenne à l'Environnement, Margot Wallström. Qui a pris le leadership sur ce sujet est clair maintenant. Prendre le leadership, cela représente un risque: on s'expose, on risque de se diviser. Mais nous avons pris ce risque, et nous avons réussi! »

**Rotation.** A Bonn ces derniers jours, l'Union européenne s'est affichée assez soudée, incarnée par le duo harmonieux de la présidence belge (le secrétaire d'Etat à l'Energie et au Développement durable, Olivier Deleuze) et de la commissaire suédoise. En duo le plus souvent, ils ont fait parler l'Europe d'une voix, bien que les intérêts des quinze Etats membres aient été souvent divergents, entre pays comme la France et la Finlande, qui ont déjà pratiquement rempli leurs objectifs de réductions d'émissions, et comme le Danemark, la Belgique, l'Italie, l'Autriche et les Pays-Bas, qui ont d'énormes efforts à faire. La France était aussi la seule, depuis longtemps, à défendre le nucléaire pour réduire les gaz à effet de serre et a pris acte qu'elle devait se taire sur le sujet. Des tiraillements ont bien sûr eu lieu, en début de négociation, quand l'Allemagne et la Grande-Bre-

tagne s'étaient vu attribuer deux des cinq sièges alloués à l'UE dans les réunions restreintes, tandis que la France en avait été

écartée. Le problème a été, provisoirement, réglé par l'instauration d'une rotation.

Phénoménale fabrique de consensus entre quelque 180 pays représentant les cultures et les intérêts les plus divergents, cette conférence de l'ONU pourrait d'ailleurs servir de leçon à cette diplomatie européenne encore balbutiante. Alors que les G8, les sommets de l'UE et même les petits sommets franco-allemands se déroulent dans des bunkers de plus en plus fermés, d'où la presse est tenue le plus à l'écart possible, ce sommet autrement plus compliqué était aussi beaucoup plus ouvert. Les séances plénières étaient accessibles aux journalistes, laissés libres de circuler presque jusqu'aux portes des salles de négociation. Cette ouverture, permettant de savoir et faire savoir assez directement qui bloquait quoi, a peut-être contribué au succès. C'était en tout cas la menace suprême du président Pronk: en cas de blocage persistant, il achèverait la négociation en séance plénière, pour que chaque Etat assume ses positions en public ●

L. M.

Rubrique :

Pge : 3

L'événement

1/1



# Un compromis à la baisse

## Les modestes engagements pris au Japon sont édulcorés.

### ANALYSE

« **L**es [signataires] se doivent de protéger le climat au profit des générations présentes et futures, sur la base de l'équité et en accord avec leur responsabilité commune mais différenciée, et de leurs capacités respectives. Par conséquent, les [signataires] devraient prendre la tête de la lutte contre les changements climatiques et ses effets adverses. » Cette déclaration adoptée en 1992, lors de la conférence de Rio, vient de prendre un sérieux coup sur la tête. L'accord signé hier à Bonn édulcore sérieusement le processus de réduction des émissions de gaz à effet de serre engagé à Kyoto en 1997.

Les faits tout d'abord, que martèlent les scientifiques: depuis la révolution industrielle, la température moyenne de la Terre a crû de 0,6° C. Dans le même temps, les émissions de gaz à effet de serre (gaz carbonique, méthane, CFC, etc.) sont venues renforcer l'efficacité du piège à rayonnement solaire que constitue l'atmosphère. La teneur atmosphérique en gaz carbonique était de 280 parties pour million (ppm, l'unité de mesure) en 1800. Deux siècles plus tard, elle a grimpé à 360 ppm. Et les prévisionnistes annoncent entre 540 et 970 ppm à l'horizon 2100, suivant divers scénarios. En dépit du débat qui continue à agiter la communauté scientifique, les prévisions des climatologues convergent vers un fort réchauffement climatique d'ici à 2100, qui oscille entre 1,4° C et 5° C suivant les hypothèses. Des chiffres à comparer avec la différence de 5° C à 10° C qui séparent une époque chaude comme la nôtre d'une période glaciaire.

L'accord de Bonn entérine l'usage des puits de carbone que réclamaient le Canada, le Japon, l'Australie et la Russie, ainsi que les Etats-Unis avant qu'ils décident de se mettre hors jeu. Une lourde défaite pour l'Europe qui se refusait à accepter l'idée. Ce principe consiste à planter des forêts et à développer les surfaces cultivées pour absorber le carbone atmosphérique. Désormais, aucune limite ne sera posée aux puits créés au titre des activités agricoles. En revanche, les puits forestiers seront assortis d'un plafond fixé pour chaque pays. Le total pourrait avoisiner 96 millions de tonnes de carbone, soit 70 % des engagements de réduction d'émissions des pays in-

dustrialisés, hors Etats-Unis, pour la période 2008-2010. Ces chiffres sont d'autant plus inquiétants que les scientifiques n'ont pas tranché le débat sur l'efficacité à long terme de ces puits végétaux: tant que les forêts croissent, elles pompent effectivement le carbone. Mais une fois arrivées à maturité, elles en rejettent autant qu'elles en prélèvent dans l'atmosphère.

**Une goutte d'eau.** Déjà, les décisions prises à Kyoto semblaient faire pâle figure, eu égard à l'ampleur du problème climatique. Le CO<sub>2</sub> et les autres gaz à effet de serre s'accumulent dans l'atmosphère: le méthane, pendant une douzaine d'années; le gaz carbonique, plus d'un siècle; d'autres, heureusement moins abondants, des milliers d'années. Dans ces conditions, l'objectif de réduction des émissions de 5,2 % des pays riches n'aurait permis de retrancher qu'environ 0,06° C sur un réchauffement de 2° C prévu en 2050... Une goutte d'eau dans l'océan du réchauffement climatique. Aujourd'hui, le compromis signé à Bonn et le refus américain de s'y associer viennent amputer un peu plus ce qui n'était certes qu'une première étape. Mais il est probable que la réduction réelle des émissions des pays industrialisés avoisinera seulement 2 % à 4 %. Des chiffres à comparer avec la baisse de 50 % à 66 % qui, calculent les climatologues, serait nécessaire d'ici un siècle pour stabiliser la teneur en CO<sub>2</sub> au niveau de 450 ppm. Une baisse qu'il faut appliquer à l'ensemble des émissions de la planète, et non aux seuls pays riches.

Il reste qu'en dépit du recul imposé par le compromis, les pays industrialisés (à l'exception des Etats-Unis) acceptent de reconnaître leur responsabilité dans le réchauffement déjà constaté. Et acceptent de ne pas recourir au nucléaire pour remplir leurs engagements. De plus, les pays de la zone OCDE ont accepté d'aider financièrement les pays en développement: d'abord à lutter contre les conséquences attendues du réchauffement dont ils risquent d'être les premières victimes (inondations, sécheresse, épidémies, etc.). Ensuite à accompagner leur développement de technologies propres. Un aspect d'autant plus important que le monde en développement émettra plus de CO<sub>2</sub> que les pays de la zone OCDE, dès 2010 ●

DENIS DELBECCO

Rubrique :	Pge : 3
L'événement	1/1



## EDITORIAL

par GERARD DUPUY

# La vertu du consensus

**S**i quelque chose est «sans frontière» et mondialisé d'entrée de jeu, c'est bien l'atmosphère terrestre. C'est pourquoi sa protection ou, au minimum, sa moindre dégradation, passe nécessairement par une réglementation non seulement internationale, mais même universelle. Le problème avec l'accord conclu à Bonn sur le protocole de Kyoto, c'est qu'il est difficile de savoir s'il nous rapproche d'une telle nécessité ou s'il s'accommode d'une dispersion synonyme d'inefficacité. Pour sauver le protocole signé au Japon, les Européens ont su

montrer une vraie cohésion interne, ce qui est heureux, mais ils ont aussi dû faire tant de concessions à l'égard des plus réticents parmi les participants que leur succès n'est pas de ceux qui permettent de crier victoire. N'aurait-il pas mieux valu un clair constat de faillite, créant un choc dans l'opinion qui amène en retour une prise de conscience de l'urgence par ceux-là mêmes qui s'y refusent? Cette politique du pire ne convient pas au sujet qui, en tant que tel, exclut les coups de poker: la politique environnementale doit être imperturbablement

raisonnable et inlassablement consensuelle. La vertu des uns ne sert à rien et se contredit elle-même si elle pousse les autres à la paresse. Concrètement, la lutte contre l'effet de serre restera vaine si ses partisans ne parviennent pas à enrôler les Etats-Unis et la Chine. A part leur déclarer la guerre, que pouvaient faire les Européens sinon laisser la porte ouverte à un avenir éventuellement meilleur et à une possible collaboration? L'accord de Bonn représente une victoire (provisoire?) de l'esprit de diplomatie sur le principe de responsabilité. Peut-être, la chose se passant en Allemagne, faudra-t-il

parler de «Realökologie», comme on parle de Realpolitik. Depuis le coup d'envoi de la conférence de Rio, la politique mondiale de l'environnement n'a pas été, loin de là, la marche en avant qu'on pouvait espérer. La mise en cause cavalière du protocole de Kyoto par Bush n'a été que la dernière en date d'une série d'avaries. Sans un sursaut, en particulier dans l'opinion américaine, l'aiguille du baromètre restera bloquée sur l'indication «pessimisme».

Rubrique :

L'événement

Pge : 4

1/1



## Yves Cochet, ministre de l'Environnement, était à Bonn: «La plus grande avancée depuis dix ans»

### Êtes-vous satisfait de l'accord sur l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto?

C'est un texte très positif. J'ai la grande satisfaction d'avoir participé à ce qui aurait pu être un échec grave, ce qui en aurait fait le deuxième après La Haye, mais qui débouche sur une création juridique et politique majeure du début du XXI<sup>e</sup> siècle. Si j'avais un commentaire à faire, ce serait dans le satisfait et l'encourageant, car ce texte dégage des perspectives d'avenir qui sont très fortes. D'un côté, tous les pays de la planète ont ratifié ou vont ratifier le protocole de Kyoto. D'un autre côté, ils ont l'obligation maintenant de diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre.

**Certains vous reprochent d'avoir accepté l'accord que vos prédécesseurs avaient refusé à La Haye.**

La partie plus faible du texte concerne les puits de carbone. On va comptabiliser un petit peu les forêts en déduction des efforts de réduction d'émissions, au risque que les pays concernés fassent moins d'efforts pour limiter les vraies sources d'émission de CO<sub>2</sub>, comme la circulation automobile. Mais ce texte présente des avancées par rapport à La Haye. Il prévoit l'obligation

politique et juridique de garantir une réduction des gaz à effet de serre, et un renforcement du système dit d'«observance». De ce point de vue, cet

accord représente sans doute la plus grande avancée en matière mondiale et environnementale depuis dix ans, depuis Rio. Et le système d'observance fait qu'il est incomparablement plus puissant que l'accord de

Montréal sur les CFC (*chlorofluorocarbones, ndr*). Nous sommes toutefois convenus que la façon précise dont seront contrôlés et éventuellement pénalisés les pays qui auront failli à leurs engagements sera incluse dans un amendement supplémentaire qui sera renvoyé à 2003, après la ratification du protocole.

**L'Europe et la France vont-elles aller plus loin que ce que prévoit l'accord, au risque de se faire accuser par leurs industriels de distorsion de concurrence envers les Américains, qui ne seront pas tenus de diminuer leurs propres émissions?**

L'Union européenne et la France ont une politique énergétique et de diversification efficace, qui permettra d'engager à l'horizon 2010 une réduction supérieure à ce que prévoit l'accord. Cela aura des conséquences sur notre mode de vie. Mais, pour nos industriels, il s'agira d'une nouvelle aventure industrielle et écologique. Ils s'apercevront, comme l'ensemble de nos concitoyens, qu'on peut vivre mieux en gaspillant moins. Tous les pays qui étaient présents à Bonn, hormis les Etats-Unis,

vont voir s'ouvrir une nouvelle manière d'être énergiquement sobre, de faire autrement pour avoir un confort égal mais moins de dégagement de gaz à effet de serre.

**Pensez-vous que les Etats-Unis ratifieront un jour le protocole de Kyoto?**

Je qualifierai l'attitude des Etats-Unis de sorte de silence positif. Le président Bush a rappelé que le protocole de Kyoto n'était pas son affaire, mais il est isolé sur la scène internationale. Nous lui disons: «Vous pouvez entrer dans Kyoto, la porte est ouverte.» Et peut-être les industriels américains feront-ils pression sur lui dans ce sens ●

Recueilli par CATHERINE COROLLER



Yves Cochet (Les Vorts) est ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement depuis le 10 juillet.

Rubrique :	Pge : 4
L'événement	1/2



# La bonne action des pollueurs riches

## Une bourse d'échange de permis d'émission va être mise en place.

**L**a solution a longtemps fait hurler les militants écologistes. Mais ils ont dû s'y faire. Le mécanisme principal pour contraindre les pays à diminuer leur production de gaz carbonique (CO<sub>2</sub>) passera par la mise en place d'une bourse des «droits à polluer». Les partisans d'une telle solution préfèrent parler de «système de permis d'émissions échangeables», ce qui fait plus sérieux et moins amoral. Mais le choix des termes ne change rien aux problèmes qui vont se poser aux promoteurs d'un tel marché. Une expérience d'une telle grandeur n'a jamais été tentée et personne n'est capable de prévoir ce qui va se passer.

**Pluies acides.** Le principe du droit à polluer repose sur une idée simple: cela coûte moins cher de construire une usine non polluante en CO<sub>2</sub> dans les pays pauvres que de remettre aux normes une vieille usine dans les pays riches. On dote donc les pays en voie de développement de permis à émission et on crée une bourse

d'échange. Les pays pollueurs passent par cette bourse pour acheter des permis. Ce qui les dispense de diminuer eux-mêmes leurs émissions de CO<sub>2</sub>. *«Principal intérêt du système: les pays riches payent pour les pauvres, avance Patrick Criqui, chercheur à l'Institut d'économie et de politique de l'énergie (IEPE). Et, au niveau de la planète, le bénéfice environnemental est le même.»* Les Américains, qui expérimentent le système depuis plusieurs années, en sont très contents. En 1990 a été signée une loi sur l'air (Clean Air Act) qui créait un marché national de permis d'émission pour le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), à l'origine des pluies acides. Son effet a été bénéfique puisque, selon une étude américaine, *«les coûts moyens de dépollution ont été réduits de 30 à 50 % par rapport à l'approche réglementaire initialement envisagée.»* Les études prospectives menées par les économistes vont dans le même sens. Sous la houlette de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), une

simulation géante a été organisée avec des experts des marchés financiers, des membres de gouvernements et surtout des entreprises polluantes. Chaque participant se voyait assigner un objectif de réduction de ses émissions de gaz polluants, et une somme d'argent. Et on observait le comportement de tous les acteurs. Richard Baron, économiste à l'AIE et responsable de la simulation, tire un bilan positif de l'expérience. Selon lui, *«les échanges de permis peuvent marcher et significativement réduire les coûts.»* Même constat effectué par Patrick Criqui, de l'IEPE. *«En prenant en compte la demande et l'offre globale de permis d'émission, on arrive à un coût d'équilibre de 50 dollars la tonne de carbone. Si on rajoute la question des puits de carbone (en comptant les forêts qui absorbent le CO<sub>2</sub>, ndlr), on tombe à 40 dollars.»*

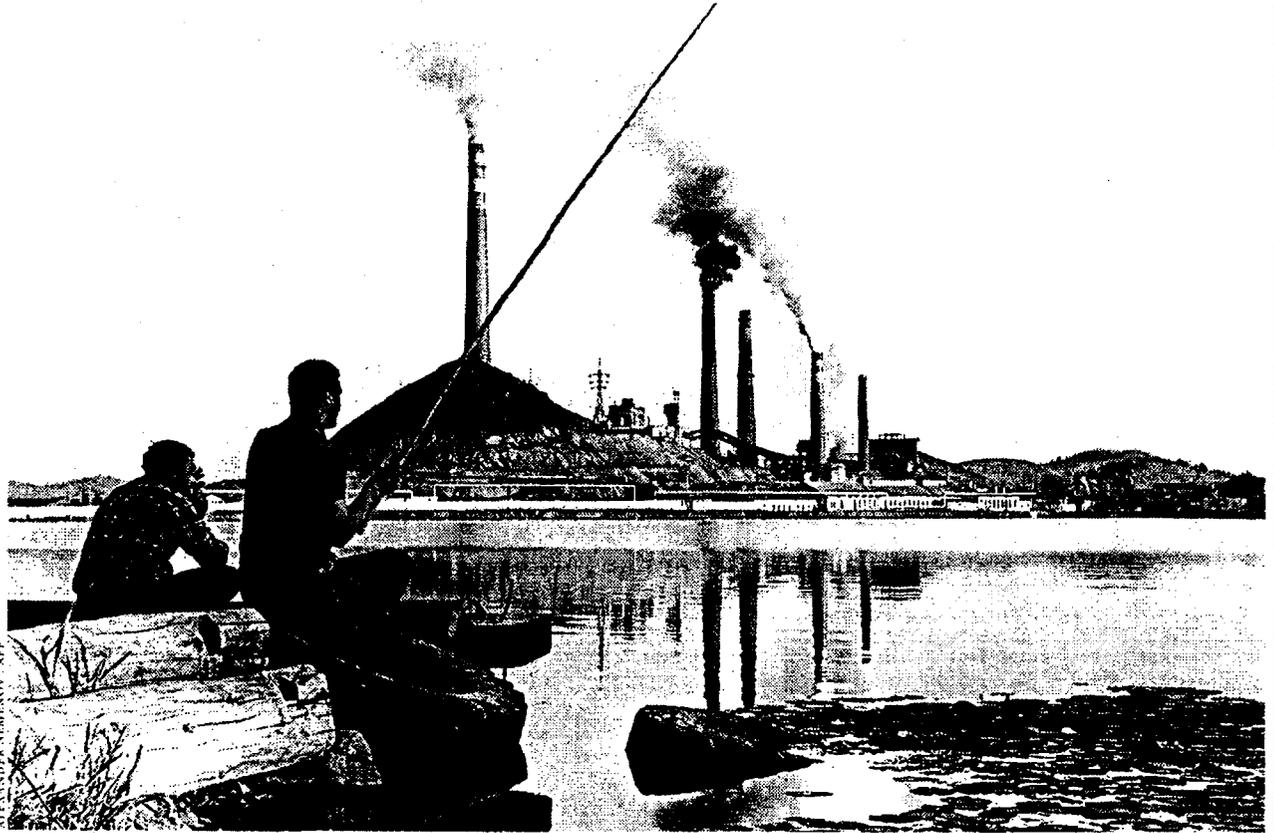
Ces grandes lignes posées, il restera à régler des questions très concrètes. Faut-il créer une bourse spécifique des droits à polluer? Qui contrôle-

ra les échanges? D'ores et déjà, on peut imaginer que des traders vont se consacrer pleinement à ces marchés. Des produits financiers complexes devraient être créés pour se protéger des aléas des marchés, comme les futures (des droits à acheter des permis à une date fixée à l'avance). Bref, on peut s'attendre à voir se développer des bulles financières et des acteurs qui s'enrichissent grâce à la pollution...

Mais ces travaux risquent maintenant de se voir complètement dévalués avec la décision américaine de ne pas ratifier le protocole de Kyoto. Gros pollueurs, les Etats-Unis devaient être les principaux acheteurs de permis. Or, sans eux, l'offre de permis risque d'être excédentaire et de ne pas trouver de prix d'équilibre. A moins qu'une instance supranationale décide de fixer un prix minimal. Mais dans ce cas, le marché montrerait ses limites ●

NICOLAS CORI

Rubrique :	Pge : 4
L'événement	2/2



ALEXANDER NEMENOV - AFP

Août 1999 à Karabache (Russie). La fonderie de cuivre rejette dans l'atmosphère du plomb, du nickel, de l'arsenic, du cobalt, du zinc...

Rubrique :

International

Pge : 4

1/1



# Un accord conclu à Bonn sur le protocole de Kyoto

Le succès obtenu par la communauté internationale  
isole les Etats-Unis, qui poussaient  
à l'abandon de ce traité sur le climat

## BONN

de notre envoyé spécial

Le protocole de Kyoto est sauvé ! A 10 h 10, lundi matin 23 juillet, les délégués des principaux pays sont sortis de conclave la mine réjouie : le protocole de Kyoto est sauvé, sa mise en œuvre est définie, son principe fondamental (l'objectif de réduction des gaz à effet de serre) est réaffirmé. Malgré l'opposition des Etats-Unis, la communauté internationale a donc décidé, après de pénibles efforts, de maintenir ce traité environnemental d'une portée globale jamais vu.

La négociation visait à définir les modalités de mise en œuvre du protocole de Kyoto. Celui-ci, signé en décembre 1997, engage les pays industrialisés à diminuer les émissions de gaz à effet de serre de 5 % en moyenne d'ici à 2010. Mais sa mise en œuvre est un point de désaccord constant depuis lors, après les échecs en 1998 à Buenos Aires et à Bonn en 1999. La négociation s'est fracassée de façon spectaculaire en novembre 2000 à La Haye. En mars 2001, le président américain, George W. Bush, a proclamé son rejet du protocole, affaiblissant grandement les chances de survie de celui-ci. Les Etats-Unis sont, en effet, les premiers contributeurs aux changements climatiques en émettant de l'ordre de 36 % des gaz à effet de serre. La conférence de Bonn était donc peut-être le dernier espoir de sauver – sans le président Bush – un traité qui est le plus ambitieux jamais imaginé en matière environnementale.

### LA VOLONTÉ D'ABOUTIR

Une prochaine conférence était certes prévue en novembre à Mar-

rakech, au Maroc, mais les Etats, autant que l'opinion publique, se seraient lassés d'une négociation qui n'en finit pas et dont les enjeux sont souvent obscurs. La volonté d'aboutir était donc très grande de la part de toutes les parties, à l'exception des Etats-Unis qui n'ont cependant pas cherché à saboter ouvertement la discussion.

Après un début rapide qui a réglé les problèmes de procédure, la négociation s'est poursuivie calmement samedi et a permis de clarifier la position des pays sur les quatre sujets principaux : le financement des mesures pour aider les pays du Sud à s'adapter aux changements climatiques, leurs mécanismes (marché de droits d'émission de gaz à effet de serre et transfert de technologies vers le sud), le rôle des puits (il s'agit des forêts qui, en croissant, absorbent du gaz carbonique), et enfin le régime d'« observance » destiné à définir les conséquences encourues par les pays qui ne respecteraient pas leurs engagements pris à Kyoto. Les différents groupes (Union européenne, G 77, c'est-à-dire le Sud et l'Ombrelle, réunissant notamment les Etats-Unis, le Japon et le Canada) marquaient leurs différences. L'Ombrelle, au sein de laquelle les Etats-Unis sont toujours restés silencieux, demandait essentiellement que les puits aient un rôle important et que l'observance soit très faible.

Après de nombreuses discussions, le président de la conférence, le ministre néerlandais de l'environnement, Jan Pronk, publiait un texte proposant des solutions de compromis sur les quatre chapitres. Celui-ci impliquait la création d'un

nouveau Fonds, dit d'adaptation, au montant indéterminé. Le texte ouvrait la voie au marché des émissions ainsi qu'aux techniques privilégiant l'efficacité énergétique dans les pays du Sud et les énergies n'émettant pas de gaz carbonique et à échelle restreinte (inférieure à 15 mégawatts). Le chapitre sur les puits répondait très nettement aux vœux du Japon et du Canada : ils se voyaient respectivement allouer 13 et 12 millions de tonnes de carbone par année au titre des forêts, ce qui diminuait d'autant leur effort de réduction.

Toute la journée de dimanche et la nuit de dimanche à lundi se passait à examiner ce texte. L'Union européenne a accepté, pour l'essentiel, les quatre chapitres qui représentent pour elle des concessions très importantes. Sur tous ces points, le texte est en effet inférieur au projet – il est vrai beaucoup moins clair – qu'elle avait rejeté à La Haye en novembre 2000. Le

## De l'art du temps en diplomatie

Les négociations environnementales sont en voie de remplacer les célèbres marathons agricoles. L'habitude se prend en effet de plus en plus de faire durer les débats concernant les traités écologiques jusqu'à la minute ultime. Kyoto (1997), Buenos Aires (1998), La Haye (2000), ou encore Montréal (2000) furent ainsi de véritables épreuves. Diplomates harassés, traits creusés, corps avachis sur les fauteuils, dormant à même le sol forment l'ordinaire peu exaltant

de ces batailles pacifiques où la résistance physique et nerveuse est essentielle. Mais l'épreuve de la nuit blanche ne garantit ni le succès ni l'échec. Un inconvénient cependant dans cette incapacité collective à trancher rapidement : les ministres aux horaires surchargés partent avant la fin. Ainsi, à Bonn, la plupart des ministres des pays du Sud ont manqué, lundi 23 juillet, les charmes indiscutables de l'aurore blême se levant sur les tables de discussion. – (Corresp.)

G 77 acceptait lui aussi, ce texte, mais tout allait commencer à caler sur le chapitre de l'observance, que le Japon, notamment, trouvait trop rigoureux. En effet, il prévoyait la création d'un « instrument juridique » qui, au Japon peut être considéré comme une atteinte à la souveraineté du pays.

Dans la soirée, le président Pronk convoquait toutes les parties en assemblée plénière et leur annonçait que, du fait du quasi-accord sur les trois premiers chapitres, la discussion serait limitée à l'observance. Il se donnait quelques heures pour aboutir à l'accord dont il soulignait le caractère politique bien plus que technique. Au terme d'une nuit blanche difficile, les parties sont donc parvenues à un accord qui sauve ce qui était devenu l'essentiel : le maintien du protocole de Kyoto.

Hervé Kempf

► [www.lemonde.fr/climat](http://www.lemonde.fr/climat)

Rubrique :	Pge : 8	
France-Société	1/1	

## ENVIRONNEMENT

La France  
ne dépense pas assez

Muriel Frat

L'environnement est l'un des soucis majeurs des Français et des hommes politiques mais la France y consacre encore des sommes insuffisantes au regard de la tâche à accomplir. Telles sont les conclusions que l'on peut tirer du rapport de la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement, publié par l'Institut français de l'environnement (Ifen). Selon la commission, vice-présidée par l'ancien ministre Nicole Questiaux, la dépense en faveur de la protection de la nature en 1999, dernière année étudiée, « augmente à un rythme légèrement supérieur à celui de l'année précédente ». Elle a atteint 156 milliards de francs contre 151,3 milliards en 1998, soit une progression modeste de 3,4 %.

Tous les domaines n'en profitent pas de la même façon. Avec 66,6 milliards de francs, la gestion des eaux usées enregistre une augmentation rapide (+ 4,5 %), celle des déchets progressant plus modérément (+ 3,1 %). Les efforts en faveur de l'air stagnant quant à eux (0,3 %), même si la lutte contre la pollution atmosphérique reste le premier poste d'investissements des entreprises en faveur de l'environnement. Enfin, la biodiversité et les paysages, avec une baisse de 7,1 % des sommes dépensées, font figure de parents pauvres de l'écologie.

Autre enseignement de l'étude : ce sont surtout les services publics et les collectivités locales qui ont mis la main au portefeuille, les entreprises privées ayant sensiblement réduit leur enveloppe environnementale.

L'Ifen a également présenté, hier, le bilan économique du

nauffrage de l'Erika qui a coulé au large du Finistère le 14 décembre 1999.

Présenté le 28 février 2000, le « plan d'ensemble pour le littoral Atlantique », mêlant la marée noire et les intempéries, a porté sur 940 millions de francs, auxquels sont venus s'ajouter 4 milliards, le 18 mai, dans le cadre des contrats de plan Etat régions. Les dépenses engagées au 30 juin 2000 par les quatre départements les plus touchés s'élevaient à 43,3 millions de francs.

Voilà pour les mesures d'urgence. Restent les dégâts « collatéraux ». Sur le littoral souillé par l'Erika, le tourisme représenté en temps normal 32 milliards de francs. Mais au cours de l'année 2000, la fréquentation touristique a fortement chuté, surtout de la

part de la clientèle étrangère. La perte du chiffre d'affaires des hôteliers et autres professionnels du tourisme est de l'ordre de 3 milliards de francs.

La baisse de fréquentation s'accompagne, en outre, d'une diminution des dépenses consenties pour les activités récréatives et d'une perte de la valeur du littoral estimée à 4,2 milliards de francs pour les touristes et 1,9 milliard de francs pour les résidents des communes salées. Par ailleurs, le chiffre d'affaires de la conchyliculture pour les deux premiers mois de l'année 2000 a subi une perte de 30 % par rapport à l'année précédente et la consommation en produits frais du rayon marée a chuté de 7 %. Une addition salée pour un navire poubelle qui a souillé 450 kilomètres de côtes françaises.

Rubrique :

A la Une

Pge : 1,2

1/1



## INTERNATIONAL

Le protocole de Kyoto  
sauvé in extremis

Compromis entre les 180 ministres  
de l'Environnement pour appliquer  
le protocole de Kyoto.

Page 2

# Le protocole de Kyoto sur l'environnement sauvé in extremis à Bonn

Bonn : de notre envoyée spéciale  
Caroline de Malet

Au terme d'une nuit marathon, les 180 ministres de l'environnement réunis à Bonn depuis jeudi pour arrêter les modalités d'application du protocole de Kyoto visant à lutter contre l'effet de serre, responsable du réchauffement climatique, sont parvenus hier à un compromis. C'est « le triomphe du multilatéralisme et de la coopération internationale sur l'unilatéralisme », s'est félicité Baghir Asadi, ambassadeur de l'Iran auprès des Nations unies.

Même les alliés traditionnels des États-Unis, le groupe Umbrella, à commencer par le Japon et la Russie, qui refusaient tout système de contrôle de leurs engagements de réductions d'émissions, s'y sont ralliés. Il reste qu'aucune des parties n'a guère eu le temps de manifester d'objection avant le coup de marteau final du ministre néerlandais de l'Environnement, Jan Pronk, qui présidait cette conférence.

C'est entre 3 et 10 heures du matin que tout s'est joué entre une vingtaine de mi-

nistres, sur le thème du contrôle des engagements, principale pierre d'achoppement. Une politique des petits pas entre les pays en développement du groupe G 77, alliés objectifs de l'Europe, et ceux de l'Umbrella a fini par porter ses fruits. « Mais ce succès a été chèrement payé », regrette Kate Hampton, des Amis de la Terre. Le recours aux puits, qui a longtemps cristallisé les dissensions, sera largement admis. Sylvain Godinot, du Réseau action climat, déplore « la disparition des pénalités financières qui sanctionnaient le dépassement des quotas d'émission ». Le fautif devra toutefois se rattraper après 2012 (avec une pénalité correspondant à 1,3 fois celles-ci). Il ne pourra vendre des permis de polluer et devra proposer un plan d'action à une future instance de contrôle.

Les pays en voie de développement se félicitent de la création d'un fonds d'adaptation destiné à les aider à lutter contre les changements climatiques. « L'Europe et quelques autres pays industrialisés se sont engagés à apporter à ces derniers un soutien financier de 450 millions d'euros par an », a souligné Yves Cochet, le ministre français de l'Environnement.

« Nous ne pouvions pas nous permettre un nouvel échec », a estimé Jan Pronk. Il faut dire que depuis La Haye les parties avaient multiplié les rencontres pour rapprocher leurs points de vue. Le Japon ne souhaitait pas être mis au banc de la communauté internationale pour avoir fait échouer un processus qui dépendait de lui. Sans les États-Unis, seule une ratification de sa part permet d'atteindre le quota de 55 % des émissions mondiales nécessaire à l'entrée en vigueur du protocole.

Greenpeace appelle les pays signataires à ratifier le protocole avant le sommet de Johannesburg qui célébrera Rio+10 en 2002. « Pour faire monter les États-Unis dans le navire, il fallait un navire. Nous l'avons », a déclaré Olivier Deleuze, ministre belge à l'énergie qui s'exprimait au nom de la présidence de l'Union européenne.

« Nous n'allons pas renoncer à nos responsabilités », a conclu la sous-secrétaire d'État américaine Paula Dobriansky, devant une salle perplexe, les États-Unis ne s'étant pas engagés à formuler de propositions avant la prochaine réunion de l'ONU qui aura lieu à Marrakech en octobre.

# La Tribune

Rubrique :	Pge : 1,6
A la Une	1/2



## Accord a minima sur l'effet de serre à Bonn

■ Le protocole de Kyoto a été édulcoré. Mais sa ratification n'est pas acquise.

Les 180 pays présents à la conférence de Bonn ont approuvé par consensus un accord sur les modalités d'ap-

plication du protocole de Kyoto. Accord très ambigu qui ne prévoit pas de sanctions en cas de non-respect des engagements. Et que plusieurs pays ne ratifieront pas avant d'avoir étudié, à l'automne, les contre-

propositions des Etats-Unis.

Page 6  
et éditorial page 24

# 180 pays accouchent d'un accord ambigu sur le climat

■ Le monde entier, sauf les Etats-Unis, est parvenu à un accord minimum pour mettre en œuvre le protocole de Kyoto.

■ La plupart des participants ont préféré accorder des concessions aux pays les plus réticents, afin de lancer le processus de lutte contre l'effet de serre.

APRÈS UNE NUIT de négociations, le président de la conférence de Bonn, Jan Pronk, a frappé, lundi matin, la table de son maillet. Faute d'une objection exprimée par l'un d'entre eux, les 180 pays présents à la conférence de Bonn doivent adopter par consensus l'accord sur les modalités de mise en œuvre du protocole de Kyoto sur la lutte contre l'effet de serre. « Nous avons abso-

lument besoin d'un accord, pas seulement pour combattre le changement climatique mais aussi pour montrer au monde que des problèmes globaux peuvent être résolus par la communauté internationale », poursuit, visiblement ému, Jan Pronk. Le protocole de Kyoto de 1997 impose des réductions globales de 5,2 % des émissions de gaz à effet de serre aux pays industrialisés à l'horizon 2008-2012 sur la base de l'année 1990.

Ce texte doit désormais être ratifié par l'ensemble des nations présentes à Bonn, à l'exception des Etats-Unis, qui ne reconnaissent plus le document. « Je préfère un accord imparfait mais vivant à un accord parfait qui n'existe pas », a souligné le secrétaire d'Etat belge à l'Energie, Olivier Deleuze, qui présidait la délégation européenne.

**Aider les plus pauvres.** Cette opinion était largement partagée au sein des pays en voie de développement présents, tout comme dans les ONG. « Malgré de nombreuses réserves, le plus important est que le protocole de Kyoto entre en

application le plus rapidement possible », explique Greenpeace dans un communiqué.

Dans la nuit de dimanche à lundi, entre 3 heures et 10 heures, le ministre néerlandais de l'Environnement Jan Pronk avait réussi le tour de force de concilier la position encore très éloignée de l'Union européenne des anciens alliés des Etats-Unis réunis au sein du groupe Umbrella (Japon, Russie, Canada...) et du G77, représentant l'ensemble des pays en voie de développement. Tout s'est joué dans le bureau de Jan Pronk, au cours d'un débat opposant une experte sud-africaine du G77 soutenue par les Européens et les pays les plus réticents, notamment le Japon et surtout la Russie. Moscou, consciente de son importance stratégique – le protocole deviendrait caduc sans sa participation – fait de la résistance dans le but d'obtenir des permis d'émission de CO2.

Néanmoins, dans cette dernière ligne droite, les pays pauvres et leurs alliés européens ont fait le plus grand pas en direction de leurs partenaires en cédant sur la

# La Tribune

Rubrique :	Pge : 1,6
A la Une	2/2

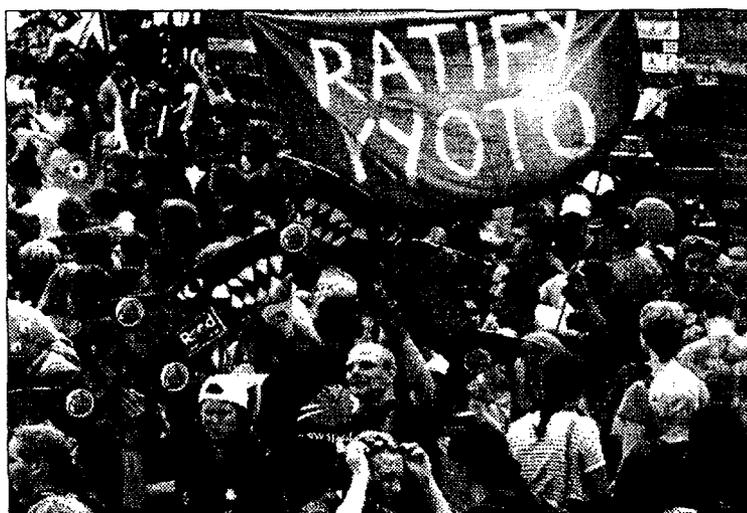
question brûlante du système de pénalités en cas de non-respect par un pays de ses engagements. Le compromis prévoit bien des procédures si un pays faillit aux engagements de Kyoto, mais il renvoie le cadre précis des pénalités éventuelles aux conférences qui se tiendront après la ratification du protocole. En d'autres termes, l'accord de dernière minute fait carrément l'impasse sur le cadre légal qui pourrait décider de ces sanctions. Le mot « légal » était jugé inédit en droit international et inacceptable par plusieurs pays,

dont le Japon, inquiets de se voir imposer une structure de contrôle supranationale.

**Version plus faible.** « C'est une version plus faible que la version initiale, qui reste à préciser dans l'avenir », a convenu le ministre français de l'Environnement, Yves Cochet. « Mais c'est une des grandes avancées dans le domaine de la ratification du protocole de Kyoto puisque tous les pays du monde, sauf les Etats-Unis, adoptent ce texte », a-t-il aussitôt poursuivi. Le compromis élaboré par Jan Pronk pré-

voit aussi un recours important aux « puits de carbone », et aux échanges de permis d'émission de CO2 pour permettre à chaque pays développé de respecter ses objectifs. En outre, les pays industrialisés se sont engagés, sans chiffre précis, à aider, à travers des fonds, les pays pauvres, les plus vulnérables aux changements climatiques.

CHRISTOPHE CANTON, A BONN



Le 21 juillet, à Bonn, lors des discussions sur le protocole de Kyoto, de nombreux activistes allemands ont manifesté pour sa mise en application.

# La Tribune

Rubrique :	Pge : 6
International	1/1



## Le monde affiche son... indépendance



**LORSQUE** le président des Etats-Unis, George W. Bush, a annoncé en mars le retrait américain du protocole de Kyoto, peu d'observateurs donnaient cher de ce texte signé en 1997 et destiné à lutter contre le changement climatique. Quatre mois plus tard, les pays du monde entier viennent de s'entendre pour le mettre en œuvre coûte que coûte, en l'absence de la première puissance économique mondiale à l'origine du quart des émissions de gaz à effet de serre. Cette preuve d'indépendance a été immédiatement saluée hier par les associations écologistes. « *L'accord politique constitue une gifle pour la diplomatie de Bush, en même temps qu'un message d'espoir pour tous ceux qui s'inquiètent à juste titre des conséquences du réchauffement climatique* », estime Philippe Quirion, représentant du réseau Action Climat en France. « *L'accord est plus faible que ce que nous espérons. Mais c'est un tremblement de terre géopolitique car les pays présents ont montré leur indépendance vis-à-vis de l'administration Bush* », a souligné Jennifer Morgan, porte-parole américaine du Fonds mondial pour la nature (WWF). Au cours de cette négociation,

l'Union européenne a atteint son objectif de rallier au protocole de Kyoto les anciens alliés des Etats-Unis réunis au sein du groupe Umbrella (Australie, Canada, Japon, Russie). Les Quinze voulaient absolument obtenir un accord à Bonn pour bénéficier du mouvement d'opinion favorable déclenché par le rejet américain en mars. En outre, « *il aurait été beaucoup plus difficile de parvenir à un accord dans quelques mois, lorsque le président Bush aura mis au point sa position sur le climat* », ajoute un spécialiste des négociations internationales.

**Contre-propositions.** Les Etats-Unis envisageaient de soumettre des contre-propositions à leurs anciens alliés d'ici à la prochaine conférence sur le climat, prévue fin octobre à Marrakech. Il est possible que cette initiative de Washington soit rendue caduque par le compromis intervenu hier à Bonn. D'autant que les pays présents ont laissé de nombreuses portes ouvertes à un retour des Américains dans le protocole de

Kyoto. « *Le message pour le président Bush, c'est qu'il est le bienvenu* », a notamment expliqué le secrétaire d'Etat belge, Olivier Deleuze, qui préside l'Union européenne. Cette ouverture à une adhésion ultérieure des Etats-Unis a sans doute débouqué l'opposition du Japon et du Canada, très soucieux de ne pas compromettre leurs relations avec leur traditionnel allié américain. En outre, le texte négocié accorde une large place aux revendications exprimées auparavant par Washington sous l'ère Clinton, en particulier un large accès aux puits de carbone. Si les Etats-Unis continuent de refuser le protocole, comme l'a rappelé hier la secrétaire d'Etat américaine Paula Dobrianski, l'attitude de certains pays comme le Japon devra alors être observée, soulignent des spécialistes. A Tokyo hier, le Premier ministre, Junichiro Koizumi, a ainsi salué l'accord de Bonn, mais est resté ambigu sur ses intentions, rappelant simplement le vœu du Japon de ratifier le protocole avant 2002 et de rallier les Etats-Unis...

C. CA.